

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OBJET DE L'OPÉRATION «VIKING» DANS LE CANADA BORÉAL

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale mais comme il vient d'être appelé hors de la Chambre, je vais la poser au premier ministre. Peut-il nous dire si l'opération Viking qui doit débiter en avril se rattache de quelque manière à l'établissement permanent de troupes canadiennes dans les îles de l'Arctique canadien?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je dois demander au député de répéter sa question au ministre à son retour. Je ne suis pas au courant.

L'ACCÈS DES EAUX DE L'ARCTIQUE CANADIEN AUX SOUS-MARINS RUSSES

M. Nesbitt: J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Peut-il nous dire si l'Union soviétique a obtenu la permission d'envoyer des sous-marins dans les eaux de l'Arctique canadien? Il pourrait peut-être nous le dire.

Le très hon. M. Trudeau: L'Union soviétique n'a pas, à ma connaissance, demandé cette permission.

M. Nesbitt: J'ai une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Existe-t-il des preuves que les Russes ont installé des pièces d'équipement dans nos îles arctiques? Or sûrement...

Le très hon. M. Trudeau: Sûrement, je n'en sais rien. De toute évidence, si le député possède des renseignements importants à ce sujet, il devrait communiquer immédiatement avec le ministre de la Défense nationale ou le solliciteur général.

M. Baldwin: Où est-il?

L'hon. M. Hees: Il est censé être ici. C'est ce que nous tentons de faire.

LA SAUVEGARDE DE LA DÉCOUVERTE DE L'ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHE DE VALCARTIER SUR LES RAYONS LASER

M. Paul St. Pierre (Coast-Chilcotin): Ma question s'adresse aussi au ministre de la Défense nationale mais, en son absence, peut-être pourrais-je la poser à son secrétaire parlementaire. Elle découle de réalisations récentes à l'établissement du Conseil de recherches pour la défense à Valcartier où l'un de nos savants vient apparemment de faire une grande découverte sur l'utilisation industrielle des rayons laser. Comme on auto-

[M. l'Orateur.]

risera bientôt, semble-t-il, des entreprises à se lancer dans la production, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures sont prises pour faire en sorte que cette invention soit mise au point au Canada par des Canadiens?

M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Je suis en mesure d'informer le député que le gouvernement canadien s'est assuré la possession de tous les brevets nécessaires, selon nous, pour protéger cette invention. Nous avons informé le ministère de l'Industrie et du Commerce de la nature de cette invention. Nous avons averti l'industrie, notamment l'industrie électronique, et nous attendons qu'on nous fasse des propositions.

QUESTIONS OUVRIÈRES

GRAND-TORONTO—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): En l'absence du ministre du Travail et du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, puis-je poser ma question au premier ministre? Comme le chômage a augmenté de 33 p. 100 dans l'agglomération de Toronto le mois dernier, le premier ministre et son gouvernement ont-ils l'intention de continuer délibérément à appliquer des méthodes qui créent du chômage?

M. l'Orateur: Le député d'York-Sud a la parole.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, je comprends que ma question porte sur un sujet qui pourrait paraître prosaïque au premier ministre. Puis-je la poser autrement et lui demander s'il ne serait pas possible de lui envoyer un hochet pour sa collection de jouets.

SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE—LA FERMETURE DU DÉPÔT DE TRANSIT N° 1

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je mets à profit cette dramatique période des questions orales pour poser au ministre des Transports une toute petite question. Elle a trait à la fermeture du dépôt de transit n° 1 du Canadien National à Saint-Jean, Terre-Neuve. Je voudrais savoir s'il a reçu à ce sujet un télégramme daté du 16 février que lui a envoyé le syndicat des débardeurs, s'il y a répondu et, dans la négative, pourquoi il ne l'a pas fait.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je ne suis pas sûr des dates et je ne sais pas très bien si le député fait allusion au second télégramme. Je pense que oui. J'ai